

Emission spéciale de Vies de famille *L'après-accouchement : quels défis pour les nouveaux parents ?*

En France, près de 80% des femmes révèlent avoir eu un baby blues après la naissance de leur enfant, et 3 femmes sur 10 vivent l'après-accouchement comme un cataclysme physique et physiologique.

Comment les accompagner durant cette période du postpartum, parfois difficile à vivre physiquement et émotionnellement ? Comment informer et accompagner les parents ?

Présentée par la journaliste Jessica Decap, [la nouvelle émission de Vies de famille](#), en ligne depuis le 7 janvier sur le site [caf.fr](#), consacre cette édition à ce sujet et fait intervenir des experts et des mères sur leur vécu.

Entièrement accessible sur [caf.fr](#) sur la WebTV de Vies de famille, l'émission intitulée : « L'après-accouchement, quels défis pour les jeunes parents ? », propose dans ses différentes rubriques :

- ✓ **De revenir sur les idées reçues** sur la maternité ;
- ✓ **Les conseils d'expert** d'une sage-femme qui évoque le post-partum et suggère des solutions pour un meilleur vécu ;
- ✓ **Le témoignage** de Réjane, maman et autrice de livre sur le post-partum ;
- ✓ **Un reportage** sur des mamans atteintes de dépression du post-partum aidées à créer un lien avec leur nouveau-né dans les unités parents-enfants ;
- ✓ **Un Focus** sur les ateliers menés par les Caf sur le répit parental, notamment dans les premières années de la vie de l'enfant ;
- ✓ **La minute Récaf** présente [la Prestation d'accueil du jeune enfant](#) (Paje), qui aide les parents à assumer les dépenses liées à l'arrivée d'un nouveau-né.

Pour en savoir plus sur les aides proposées par les Caf : [l'aide au domicile des parents](#) peut les accompagner pour s'organiser et trouver leur équilibre de vie après l'arrivée d'un enfant.

A lire également : l'article disponible sur le site [monenfant.fr](#) : « [La famille s'agrandit : l'aide à domicile](#) »

- Une newsletter mensuelle diffusée à 8 millions d'abonnés ;
- [Un trimestriel](#) édité à 1,6 millions d'exemplaires et distribué dans 8500 points dans toute la France ;
- [Le Guide des prestations](#), mis à jour chaque année ;
- [Un kiosque numérique](#) accessible sur ordinateur, tablettes et smartphones.